

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :

Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)

Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :

Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)

Rapport N° 4
CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2022

Ne prennent pas part au vote de la question n°4 : - Nicaise JOSEPH, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, membres de Retraite Loisirs Solidarité (pour le CCAS) - Wendy LAFAYE, Valérie BERNARD et Sondès EL HAFIDHI, membres de PUBLIC INFO - M. le Maire, Christine DULAC-ROUGERIE et Cécile AUDET, membres du Centre de Loisirs des jeunes - Police Nationale - Sondès EL HAFIDHI et Dominique BRIAT (pour la métropole), membres des Amis du Rio - Isabelle LAVEST et Dominique BRIAT (pour la métropole), membres Clermont Auvergne Opéra - Cécile AUDET, membre de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public du Puy de Dôme A titre personnel : - Valérie BERNARD (pour le Comité de Quartier La Plaine-Les Vergnes) - Charles-André DUBREUIL (pour le Secours Populaire Français 63) - Marion BARRAUD (pour Insignis) - Samir EL BAKKALI (pour le Comité régional Mosaic Auvergne et pour Toutes et tous ensemble) - Yannick VIGIGNOL (pour Bresil Volcanique) - Fatima BISMIR (pour 3.SM Sport-Santé-Social Métropole)

Rapporteur : Madame Sondès EL HAFIDHI

Le Contrat de Ville de Clermont Auvergne Métropole, signé en décembre 2015 pour 6 ans, vise à définir une stratégie de développement social, urbain et économique sur les quartiers politique de la ville (QPV) de la Métropole. Les quartiers concernés pour la Ville de Clermont-Ferrand sont le quartier nord (Croix-de-Neyrat, Champratel, les Vergnes), La Gauthière, Saint-Jacques et La Fontaine-du-Bac. Par délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2019, les élus ont approuvé le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR) prorogeant ainsi le Contrat de Ville jusqu'en 2022.

Clermont Auvergne Métropole est chargée de l'animation et de la coordination du dispositif Contrat de Ville, en veillant notamment à ce que les projets financés s'inscrivent en cohérence avec la stratégie du programme de renouvellement urbain (NPRU) sur les QPV concernés. Pour sa part, la Ville de Clermont-Ferrand participe dans le cadre de ses compétences à la mise en œuvre du Contrat de Ville dans la proximité.

Le Contrat de Ville vise, à travers des projets portés par des acteurs associatifs et autres, à renforcer sur les QPV l'action des politiques publiques et ainsi à réduire les écarts avec les autres quartiers de la Ville et de la Métropole. Les projets retenus répondent aux axes stratégiques définis dans le Contrat de Ville et interviennent donc sur des champs variés comme l'emploi, la santé, les sports, l'éducation, la culture, le cadre de vie et la cohésion sociale, le développement économique ou l'accès au droit.

Le Contrat de Ville, par la mise en place d'un appel à projets, permet également l'émergence et le soutien d'actions innovantes au service des habitants des QPV. Les crédits « Politique de la Ville » ont vocation à produire un effet levier sur ces territoires et à soutenir l'émergence de nouveaux projets. Quant aux actions récurrentes, celles-ci doivent plutôt relever du droit commun.

Pour l'appel à projets 2022, 206 actions ont été déposées par 129 porteurs de projets. **138 actions** sollicitent un financement Ville, représentant **98 porteurs** de projets différents, pour un montant total de 973 387 €. 20,6 % des projets portent sur de nouvelles actions contre 18 % en 2021.

L'ensemble des dossiers de demandes de subvention déposés par les associations au titre de l'appel à projets 2022 a fait l'objet d'une étude partagée entre les principaux financeurs du Contrat de Ville (État, Département, Métropole, Ville de Clermont-Ferrand et Ville de Cournon), permettant d'échanger sur la pertinence des actions présentées et de faire le point sur la mobilisation des crédits de droit commun. En parallèle, l'instruction des demandes de subvention auprès de la Ville de Clermont-Ferrand a été conduite de manière concertée avec les services et les Adjoint(e)s de compétence concernés.

Cette démarche collégiale a permis la formulation d'un avis consolidé sur les dossiers.

Les projets reçus ont ainsi été analysés collectivement au regard des critères suivants :

- Opportunité et intérêt du projet au regard du Contrat de ville,
- Lien avec le territoire et les projets existants,
- Efficacité du projet et moyens mis en œuvre,
- Cohérence du budget prévisionnel,
- Concordance du projet avec une compétence du financeur sollicité.

A l'issue de l'instruction des 138 dossiers, **118 projets** sont proposés à l'examen de ce Conseil Municipal pour un montant total de subventions envisagées de **606 400 €**.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver le soutien des projets présentés au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville, notamment la fixation du montant des subventions à verser aux porteurs de projets retenus, comme exposé dans le tableau joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ci-jointes en annexe ;
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux porteurs de projets concernés.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **28 FEV. 2022**

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint(e)

Sondès EL HAFIDHI





Contrat de Ville



Analyse complète de la Programmation 2022

Conseil Municipal du 11 février 2022

LE CADRE DE L'APPEL A PROJET 2022

Rappel du contexte :

- 21 février 2014 - Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Sociale
- 21 décembre 2016 - Signature du Contrat de Ville de l'agglomération Clermontoise
- 17 février 2017 – Délibération du Conseil Municipal des subventions Contrat de Ville

Le Contrat de Ville est fondé sur 4 piliers thématiques :

- Cohésion sociale
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi
- La Gouvernance du Contrat de Ville

Et sur quatre priorités transversales :

- Jeunesse
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Lutte contre les discriminations
- Valeurs de la République et citoyenneté

L'instruction des dossiers a été menée de manière partagée avec les différents financeurs de la Politique de la Ville (Etat/ANCT, Département, la Métropole et la Ville de Cournon-d'Auvergne). Des comités thématiques se sont tenus en décembre 2021 pour débattre des projets déposés avec l'ensemble des signataires du Contrat de Ville. En complément, des réunions bilatérales réunissant les élus et les techniciens de la Ville de Clermont Ferrand ont eu lieu en décembre 2021, permettant d'affiner la programmation des crédits 2022.

L'ensemble des projets reçus a été analysé collectivement au regard des critères suivants :

- l'opportunité et l'intérêt du projet au regard du Contrat de Ville (analyse des constats, des objectifs et des publics visés, et prise en compte des axes transversaux) ;
- le lien avec le territoire et avec les projets existants (manière dont le réseau partenarial est mobilisé dans le projet et place accordée aux habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action) ;
- l'efficacité du projet (analyse du rapport entre l'objectif et les modalités de l'action ;
- la cohérence budgétaire et les autres financements mobilisés (hors crédits spécifiques Politique de la Ville)
- concordance du projet avec une compétence du financeur sollicité.

En complément de ces critères d'analyse, la Ville de Clermont-Ferrand porte cette année une attention particulière aux projets :

- qui sont travaillés en lien avec les projets sociaux portés par les centres sociaux municipaux présents sur les quartiers politique de la ville (QPV) ;
- s'inscrivant dans le contexte post COVID en particulier les projets qui concernent les enjeux éducatifs, d'accès aux droits et la lutte contre la précarité ;
- innovants, notamment ceux portés par un collectif d'associations ;
- visant à mobiliser des financements de droit commun en complément de ceux relevant de la politique de la ville.

ANALYSE DES DOSSIERS REÇUS ET PROPOSITION DE SUBVENTIONS « POLITIQUE DE LA VILLE » POUR 2022

Pour l'appel à projets 2022 du Contrat de Ville Clermont Auvergne Métropole, 206 actions ont été déposées auprès de la Métropole par 129 porteurs de projets, soit 5 % de moins que l'année précédente (215 actions en 2021).

- 47 nouvelles actions reçues en 2022 avec un taux de reconduction de 77%.

La répartition du nombre d'actions proposées auprès des financeurs est la suivante :

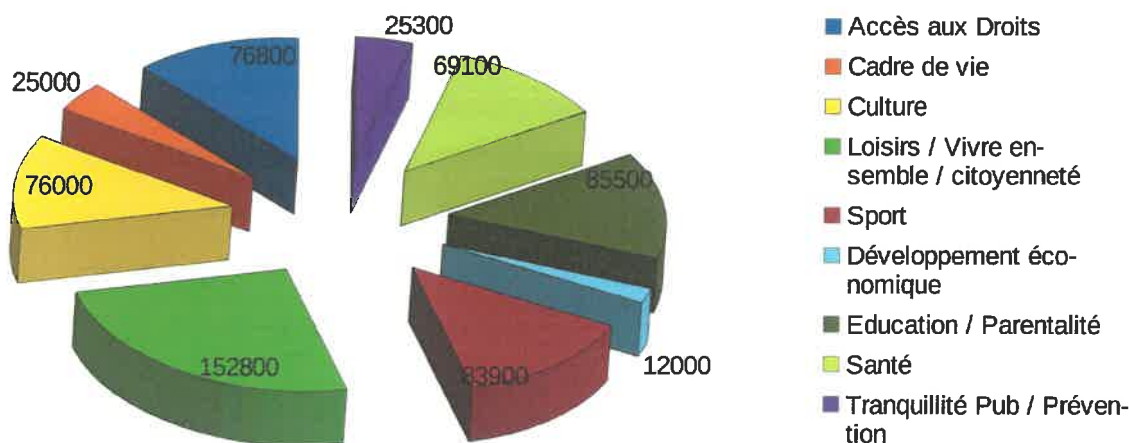
- Etat/ANCT : 134 actions
- CD 63 : 105 actions
- Métropole : 78 actions
- FIPD : 30 actions
- Ville de Clermont : 138 actions

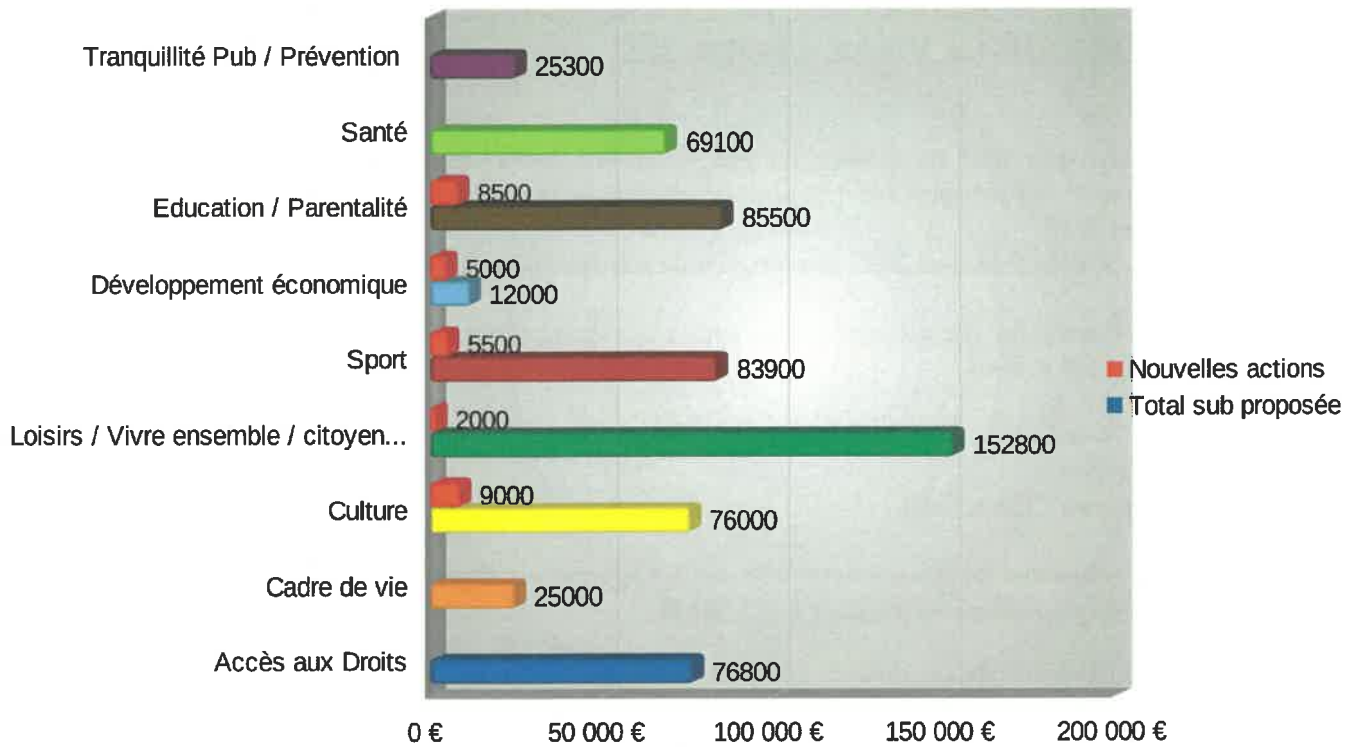
- 138 actions sollicitent un financement Ville, ce qui représente 93 porteurs de projets différents. Le montant total de ces sollicitations s'élève à 973 387 €.

A l'issue de l'instruction de ces dossiers par les services de la Ville et par les Adjointes concernés, il est proposé aux élus municipaux d'approuver le soutien financier des actions présentées au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville, soit 118 projets pour un montant total de subventions de 606 400 € (cf. tableau en annexe). Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2022. Il s'agit de 97 reconductions de subventions et de 21 nouveaux projets à soutenir.

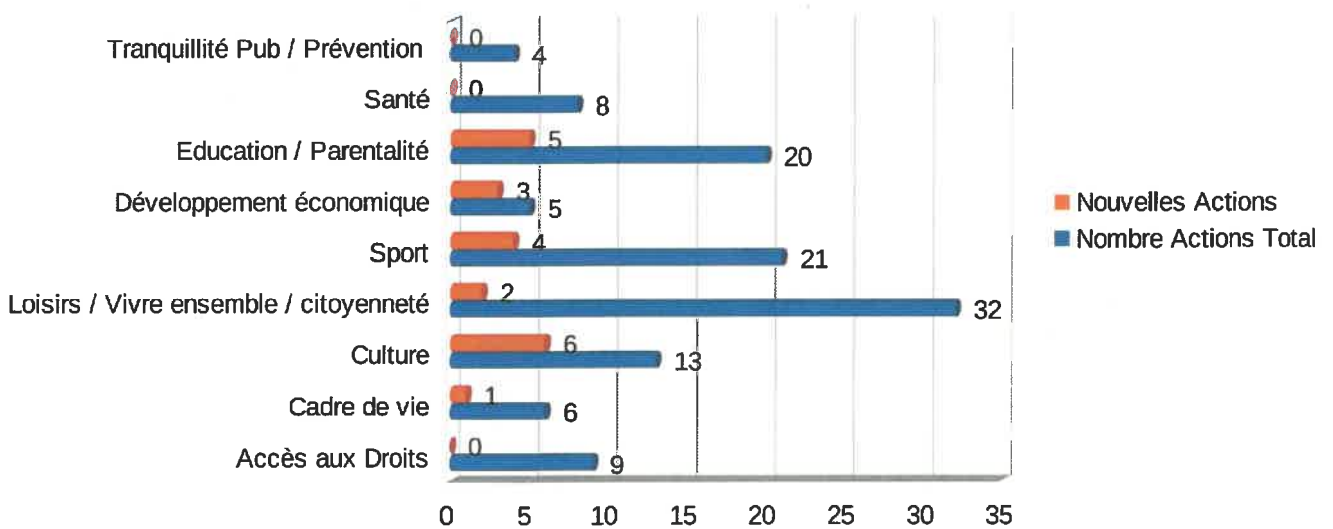
ANALYSE DE LA PROGRAMMATION 2022

Répartition des financements par thématique

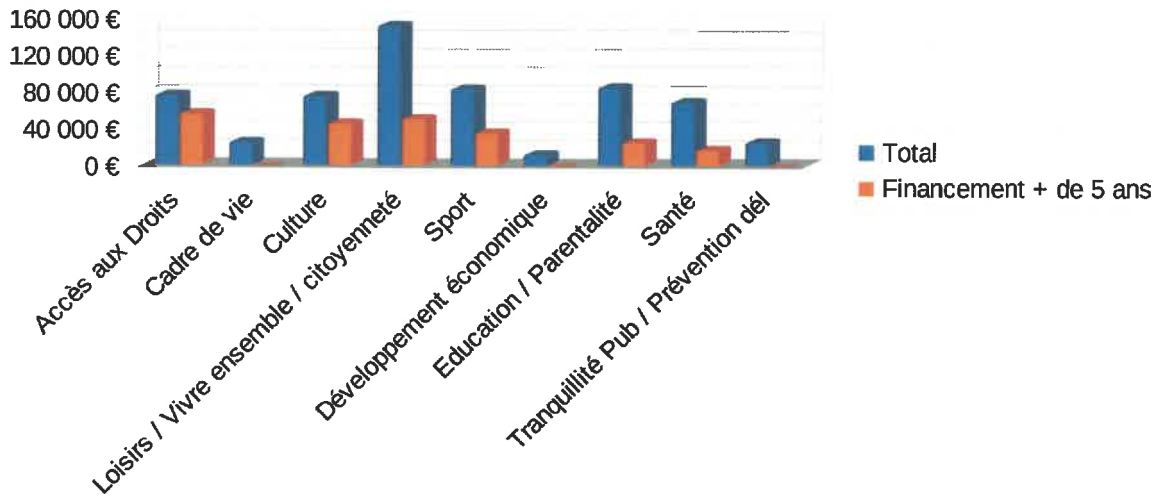




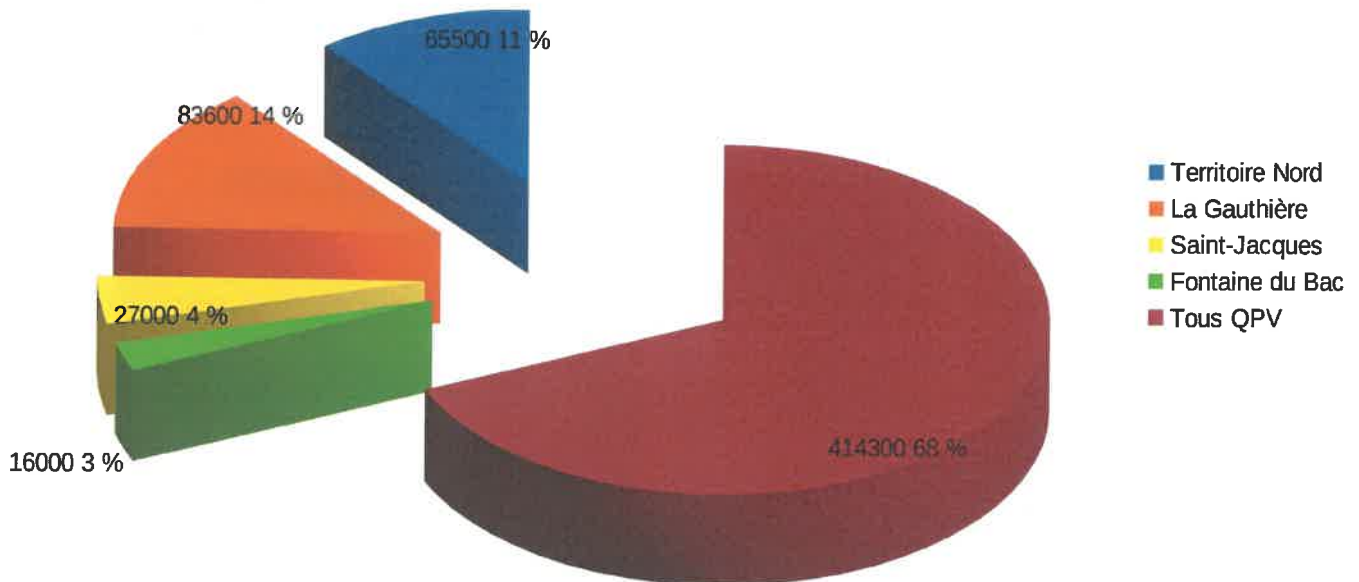
Répartition des actions par thématique

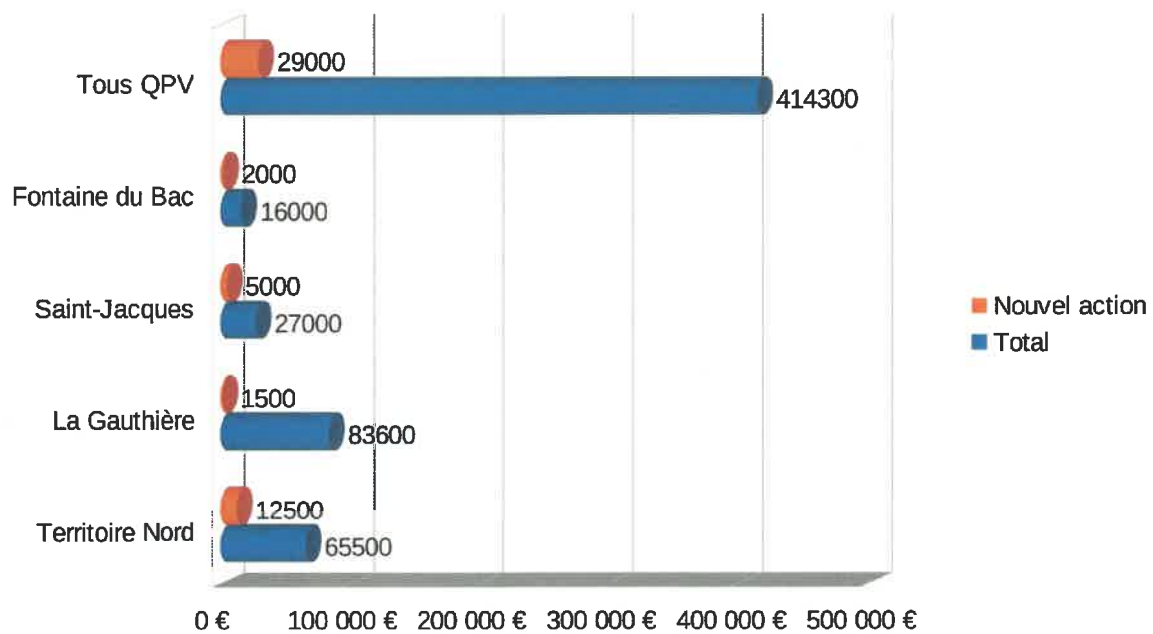


Répartition des actions par durée de financement

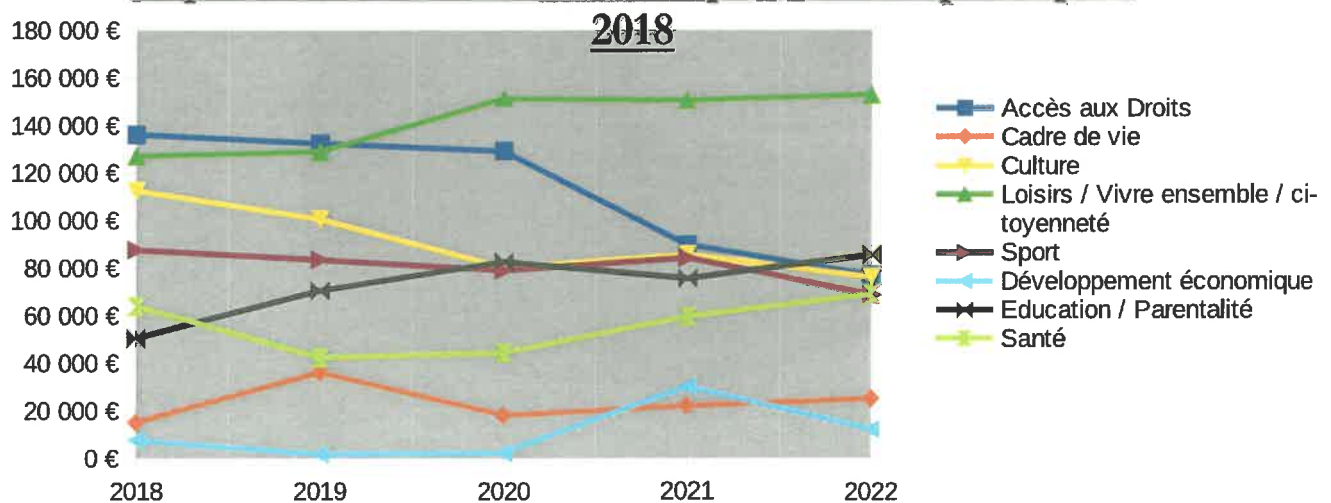


Répartition des financement par QPV





Répartition des financements par thématique depuis





Programmation Contrat de Ville 2022 – Ville de Clermont-Ferrand

Thématique Accès aux droits / Mobilité

9 projets – 76 800 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
CIDFF 63	Maison Digitale	C'est de favoriser l'inclusion numérique des femmes. Mettre en place un programme pédagogique sous forme d'ateliers collectifs (ateliers emploi, d'appropriation et parentalité). C'est d'accompagner les femmes vers une prise en main de l'outil informatique / navigation internet. Des rendez-vous individuels seront également proposés aux femmes.	R	Tous QPV	Les femmes et parents	8 500 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Conseil Départemental de l'Accès aux Droits du Puy-de-Dôme	Accès au droit, promotion des valeurs de la République et prévention de la délinquance dans les quartiers Politique de la ville	Renforcement de l'offre des permanences juridiques dans les QPV. Faire des consultations gratuites par des avocats généralistes. Création de permanences juridiques gratuites pour les habitants de Saint-Jacques et Fontaine du Bac. Formation en matière d'accès au droit des agents des France Services et backoffice et aux agents des centres sociaux (les Vergnes, Saint-Jacques et Fontaine du Bac).	R	Tous QPV	Tout public	36 854 €	5 000 €	7 000 €	5 000 €
Espoir de femmes	Initiative de femmes	Favoriser l'accès aux droits (santé, logement, formation) principalement aux femmes. Les accompagner dans leurs démarches administratives, juridiques, de recherche d'emploi, éducatives.	R	Tous QPV	Tout public	56 850 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €
Femmes solidaires de Clermont-Ferrand	Permanences sociales hebdomadaires, accueil juridique	Agir pour l'égalité Femmes/Hommes. Lutter contre les violences conjugales, l'isolement. Défendre les droits des femmes : permanences hebdomadaires, écoute téléphonique, accueils juridiques.	R	Quartiers Sud	Adultes	8 050 €	1 500 €	4 000 €	1 500 €
Formation Insertion Travail (FIT)	Plateforme ALF	Mise en réseau des acteurs de l'apprentissage du français ; centraliser les demandes d'apprentissage du français des personnes en demande, orienter les personnes vers les structures adéquates, assurer un suivi de chaque parcours.	R	Tous QPV	Adultes	115 000 €	13 500 €	15 000 €	13 500 €
Public Info	Pôle de Services Publics de proximité - Maison de Services au Public la Gauthière	Rapprocher les services publics (et privés) des habitants du quartier nord et de l'agglomération : permanences diverses (mission locale, CPAM, bailleurs, juristes, PLIE, etc...)	R	La Gauthière	Habitants des QPV	83 650 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
Association Retraite Loisirs et Solidarité	Participer au bien vieillir : lutter contre l'isolement	Inciter les seniors à participer davantage aux pratiques culturelles, physiques, loisirs et artistiques. Organisation d'activités variées (physiques, cognitives, culturelles). Proposer des animations dans les clubs de quartier, organiser des événements	R	Tous QPV	Public sénior	37 200 €	6 000 €	8 000 €	6 000 €
Services Accompagnement Migrants Auvergne	Ateliers sociolinguistiques - ASL	Faciliter l'intégration des personnes étrangères ou d'origines étrangères par l'acquisition de la langue française : 9 groupes de 10 personnes. Proposition de 2 modules spécifiques et complémentaires ASL 2.0 et ASL Pro dans deux centres sociaux différents	R	Tous QPV	Personnes étrangères et/ou d'origines étrangères	81 574 €	16 000 €	22 206 €	16 000 €
Services Accompagnement Migrants Auvergne	Atelier linguistique socioprofessionnel - ALSP	Favoriser l'insertion par l'acquisition de la langue française, et des codes socioculturels français. 1 groupe de 10 personnes sur 5 mois de cours, sur 2 sessions en 2021. Initiation à la bureautique et internet en partenariat avec l'association Culture	R	La Gauthière	Personnes étrangères et/ou d'origines étrangères	35 598 €	2 800 €	5 000 €	2 800 €

Thématique Culture

13 projets – 76 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association les amis de Rio	Cinéma de mon pays et cinéma de mon quartier (ciné pitchouns / la Fête du cinéma d'animation / Mon pit Rio)	Proposer aux plus jeunes spectateurs d'accéder à un cinéma de proximité à travers la programmation Art et Essai. Proposer de projections cinématographiques, création de parcours d'échanges, d'ouvertures culturelles et sociales.	R	Quartiers PV	Environ 9 000 personnes	91 207 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Prémudanse	Rêv'Elle toi	Le projet consiste à apporter une nouvelle offre pour la pratique artistique, notamment avec la danse et le spectacle vivant pour une ouverture culturelle et l'émancipation des jeunes filles et femmes. Il s'agit de proposer des événements dans chaque quartier composés de petites formes, de performances dansées et participatives dans les espaces urbains. Plusieurs ateliers de danse seront proposés.	R	Tous QPV	Tout public	33 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Suprême Legacy	Hip-Hop Itinérant	Le parcours itinérant cultures urbaines se déroulera dans les lieux sociaux culturels de chaque quartier. Ce projet s'organise sur une période de 4 ans afin de permettre aux publics d'approfondir une discipline différente chaque année.	R	Tous QPV	Tout public	47 000 €	5 000 €	15 000 €	5 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Recommandée	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Brésil Volcanique	Maracatu du Plateau	Favoriser l'ouverture culturelle des enfants du quartier de Saint-Jacques. Créer un groupe de maracatu dirigé et animé par les enfants du quartier St-Jacques en partenariat avec les écoles du territoire. Organisation de spectacles. Proposer aux enfants des ateliers techniques et artistiques de percussions brésiliennes. Ces ateliers hebdomadaires auront lieu pendant la période scolaire.	N	Saint-Jacques	60 enfants	15 000 €		1 000 €	1 000 €
Clermont Auvergne Opéra	Lyrisme en quartier(s) 2022	Amener l'art lyrique vers les familles et en particulier les jeunes habitant des QPV en provoquant le désir d'aller à l'opéra.	R	Tous QPV	Tout public	146 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Compagnie Daruma	Quartier danse 2022 ! Redynamiser l'espace public à la Fontaine du Bac	Fédérer les habitants de la Fontaine du Bac dans un projet artistique qui se pense avec eux. Faire un travail de récolte de témoignage autour de la mémoire du quartier qui donnera lieu à des créations artistiques.	R	Fontaine du Bac	Tout public	34 500 €	12 000 €	13 000 €	12 000 €
Dzebayi Sai Sai	Hors Scène	L'association souhaite développer 3 disciplines avec un système de rotation en hip-hop, dancehall et afro. C'est de permettre aux jeunes de diversifier et découvrir les différentes influences culturelles. Chaque quartier disposera d'un cours de danse d'une durée de 1h30 à 2h par semaine, avec des ateliers complémentaires lors des vacances scolaires. La contribution des jeunes aboutira à un projet de spectacle en juin.	N	Quartiers de Clermont-Ferrand	12/16 ans	7 000 €		3 500 €	2 000 €
HS-Projets	"Imaginons un autre monde ! " Actions textiles auprès de publics en situation de fragilité	Ateliers ouverts au plus grand nombre pour produire des impressions textiles végétales. Les structures envisagées sont des Centre social de Neyrat, ALSH, associations en lien avec le jardin botanique (Techniques végétales Clermont Auvergne Métropole).	N	Quartiers de Clermont-Ferrand	les publics en situation de fragilité	33 850 €		5 000 €	3 000 €
L'Air de rien	La culture vecteur de cohésion sociale	Initier des jeunes ou moins jeunes à l'écriture, à la créativité, à l'imaginaire dans le cadre d'ateliers d'expression ou de théâtre.	R	La Gauthière	16 / 25 ans	10 000 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €
NEUF X SEPT	Initiation à la danse Hip-hop	Développer la culture urbaine dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand à travers des cours de danse. Initier à la scène et le monde du spectacle Rendu chorégraphique à l'issue des interventions. Aller voir des spectacles, des compétitions de danse, visite de lieu culturel. 1h30 de danse hip-hop hebdomadaire dans les quartiers Nord.	N	Territoire Nord	Jeunes	2 000 €		1 000 €	1 000 €
Ludothèque Clermont Saint-Jacques	Cabanes à jeux	Créer tout au long de l'année 2021. En 2022, il s'agit d'apporter un espace de jeu symbolique avec l'installation et l'aménagement du "village des cabanes à jeux" et du "Village des mini-cabanes". Par ailleurs, il y aura un atelier de reproduction de jeux du monde. Enfin, il y aura la construction d'une mini ludomobile sur le modèle d'un chariot à tirer. Ce chariot participera à la reconnaissance par les habitants de l'identité visuelle de ces ateliers.	N	Saint-Jacques	Les habitants de Saint-Jacques	15 068 €		1 000 €	500 €
Plein la Bobine	Parcours cinéma - ULIS de la Charme	Mise en place du dispositif de parcours cinéma en direction de l'ULIS du collège la Charme en 2021. Permettre une accessibilité de tous à la culture cinématographique aux jeunes issus des QPV.	N	La Gauthière	Les élèves du collège la charme	5 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
ZWIZZ et Compagnie	Du théâtre pour vivre des découvertes sociales et culturelles	Accueillir les jeunes dans les ateliers pour faire du théâtre. Emmener 7 jeunes au festival international du Puy en Velay "Graine de scène". Faire participer les 4 ateliers Théâtre (35 comédiens) lors des Zwizz/Tivales à la Maison de quartier de Croix de Neyrat.	R	Quartiers Nord	Les enfants des quartiers Nord	13 155 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €

Thématique Loisirs/Citoyenneté/Vivre ensemble

32 projets – 152 800 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Recommandée	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Jeunesse et Horizons	Activité de loisirs 7/17 ans : activités socioéducatives et camps	Permettre à des enfants et à des jeunes d'avoir accès à des activités de loisirs éducatives, socioculturelles et sportives pour sortir de leur environnement quotidien. Plusieurs axes seront menés par l'association en 2022 avec les jeunes : accompagner l'enfant en tant qu'individu, développer les échanges et activités transversales, éducation à la citoyenneté, développer l'échange avec les parents, découverte du monde...	R	La Gauthière	Environ 35 enfants	57 700 €	21 000 €	21 700 €	21 000 €
Jeunesse et Horizons	Culture de proximité : arts plastiques et échecs	2 ateliers hebdomadaires à l'école Jean de la Fontaine : arts plastiques et échecs. Ces 2 ateliers donnent lieu à une exposition en fin d'année en présence des familles, enfants et enseignants. Il s'agit d'offrir un accès à des espaces de création ou de pratiques innovantes pour les enfants du quartier repérés par les enseignants. Leur faire découvrir des lieux culturels autour de leur quartier.	R	La Gauthière	Environ 25 enfants	10 730 €	5 000 €	5 200 €	5 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Pinceaux en liberté	porcelaine à Lyon / Visite du Musée Adrien Dubouché et du Musée du Four des Casseaux à Limoges / Découverte du	Participer à des ateliers animés par les artistes et d'acquérir de la documentation et des produits. Présentation de machines et outils liés au savoir-faire porcelainier. Visite du dernier four rond encore debout en France. Visite de salles présentant les différentes étapes de la fabrication de la faïence.	R	Quartiers Nord	Les adhérentes de l'association	2 264 €	1 300 €	990 €	1 000 €
CONCORDIA	Accroître la mobilité nationale et internationale des jeunes, par le biais de projets d'engagement volontaire	Permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles expériences de vie grâce à la mobilité et l'engagement volontaire. Formation civique sur la mobilité à destination des volontaires en QPV. Intervention d'un jeune en tant qu'ambassadeur de la mobilité afin de sensibiliser les jeunes sur cette question. Plusieurs dispositifs seront proposés en 2022 : des ateliers sur les dispositifs de mobilité, formation des référents jeunesse des QPV, formation civique sur la mobilité et l'accompagnement de jeunes sur des projets de volontariat en France ou à l'étranger.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Jeunes issus des QPV entre 18 et 30 ans	10 310 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
CONCORDIA	Accompagnement des associations dans la mise en oeuvre du Service Civique	Mise à disposition de 6 à 8 services civiques dans les associations de quartier pour des jeunes de 16 à 25 ans, sur des missions de 6 à 8 mois de Service Civique. Les thématiques prioritaires identifiées pour 2022 : la réussite éducative, la création de lien social et la fracture numérique.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Les jeunes de 16 à 25 ans	56 750 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Association Culturelle Franco-Algérienne	Permettre le vivre ensemble par le sport et la culture	Construire le vivre ensemble par les règles universelles du football. Lutter contre les discours radicaux et haineux en prônant la citoyenneté, la cohésion sociale.	R	La Gauthière	Tout public	8 800 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Boxing Club la Gauthière	Accueil de loisirs 11-17 ans pendant les vacances et séjours en France et à l'étranger	Offrir à des jeunes sans activité, d'avoir l'opportunité de faire des activités de loisirs, sportives et culturelles pour apprendre les règles de vie en collectivité, le respect d'autrui et l'épanouissement personnel.	R	La Gauthière	6/17 ans	24 000 €	1 500 €	1 900 €	1 500 €
La Gauthière Culture et Loisirs	Après-midi culturels	Permettre à des personnes souvent isolées de développer leurs connaissances culturelles tout en rencontrant d'autres personnes pouvant provenir de milieux différents : sorties culturelles. Plusieurs visites seront prévues en 2022.	R	La Gauthière	25 personnes adultes	14 800 €	2 800 €	7 500 €	2 800 €
CIDFF 63	Vers un citoyen.ne autonome et informé.e	Favoriser l'accès aux droits des habitants des quartiers prioritaires. Proposer des permanences mensuelles dans les QPV de Clermont-Ferrand. Mettre en place des ateliers collectifs portant sur diverses thématiques (égalité F/H, laïcité, engagement citoyen, lutte contre les violences...).	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tout public	3 800 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Peuple et Culture Puy-de-Dôme	Rencontres interculturelles : Accueil et voyages d'études	Proposer un outil pédagogique dans l'évolution de la personne en favorisant une démarche interculturelle par des processus de communication. Il s'agit de réunir pendant 8 jours des jeunes français et des jeunes d'un ou deux pays européens, qui autour d'une thématique commune vont apprendre à se découvrir pour ensuite s'interroger sur ce qu'ils sont.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	6/25 ans	31 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Puy de Dôme	Séjours découverte sportive à l'océan pour un public très éloigné des séjours	Proposer aux enfants et adolescents résidents dans les quartiers Nord/Centre de participer à un séjour de découverte sportive en bord d'océan avec des jeunes venant de toute la France. La séjour durera 12 jours avec plusieurs activités proposées. Un travail sera mené avec les assistants sociaux et les établissements scolaires pour mieux cibler les jeunes.	N	Quartiers de Clermont-Ferrand	10 enfants âgés de 6 à 15 ans	11 700 €		2 496 €	1 500 €
FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME	Accompagnement des enfants et familles habitant les QPV accueillis dans les espaces de solidarité du SPF 63	Renforcer et développer des actions d'éducation populaire auprès des enfants et des adolescents afin de les accompagner dans leur réussite sociale, éducative et participer à la prévention de la délinquance. Proposer des actions sur l'apprentissage de la langue française, accompagnement des habitants, des ateliers de remobilisation et d'estime de soi, promotion de santé.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	6/17 ans	324 600 €	30 000 €	42 000 €	30 000 €
Comité de quartier La Plaine Les Vergnes	Action et concertation auprès des familles, des jeunes et des enfants	Accompagner les habitants dans leur vie de tous les jours en créant du lien social. Organisation d'un cross, actions auprès des femmes (coudre, sorties, remise en forme...). Proposer des moments conviviaux et d'échanges auprès des femmes et des jeunes.	R	Quartiers Nord	Tout public	30 550 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Comité Régional Mosaic Auvergne Rhône Alpes Construire et Mieux vivre ensemble dans la république	L'égalité F/H et la place des femmes dans l'espace public - Femmes d'origines plurielles, Femmes d'ici et d'ailleurs toutes concernées	Projet qui consiste à faire un travail social et culturel auprès des femmes. Organiser des sorties collectives dans l'espace public (voir un spectacle, aller au cinéma, visiter les villes voisines, etc...). Mise en place de rencontres et d'ateliers à destination des femmes autour de leurs conditions de vie. Des cours d'alphabétisation et apprentissage de la langue française, animés par les femmes. Plusieurs activités et ateliers seront à la disposition des femmes.	R	Tous quartiers prioritaires	300 personnes environ	17 992 €	2 000 €	3 000 €	2 500 €
Bien vivre en terres monferrandaises	Animation des quartiers vivre ensemble mixité	En 2022, faire des rencontres avec les habitants à travers des animations : nouvel an chinois, vide grenier, des conférences à l'Espace Nelson Mandela, 2 voyages (Alsace et Ardèche).	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Les habitants	25 960 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association Toutes et Tous Ensemble la diversité humaine une richesse en faveur du développement durable	Construire, apprendre, comprendre pour un mieux vivre ensemble dans ma Cité par le biais des actions culturelles, éducatives et citoyennes	Proposer des ateliers pédagogiques et de sorties culturelles autour de l'apprentissage de la langue française. L'association propose un projet pluridisciplinaire autour de la promotion de la culture, sport, de l'éducation et de la solidarité.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tout public des quartiers Nord	11 800 €	1 500 €	2 200 €	2 000 €
Association Toutes et Tous Ensemble la diversité humaine une richesse en faveur du développement durable	Egalité et citoyenneté : femmes des quartiers actrices dans leur cité	Accompagner et informer les femmes sur leurs droits. Mise en place des activités d'information, d'accompagnement par le biais d'actions (café débats, conférences par des spécialistes, des sorties). Mise en place de plusieurs ateliers (l'expression orale théâtrale, coiffure, esthétique).	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tout public des quartiers Nord	8 300 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €
Art, Recherche, Technologie et Science	Village ambulant "Arts et Sciences"	Permettre l'accès à la culture scientifique à tous en proposant des animations artistiques et scientifiques de courtes durées (2 journées) à la Gauthière et Cournon. 12 ateliers seront proposés sur 2 journées (2X6 heures). Plusieurs animations seront en place dans les deux quartiers en 2022.	R	Tous quartiers prioritaires	6/15 ans	13 440 €	2 000 €	2 500 €	2 000 €
Art, Recherche, Technologie et Science	Gastronomie et Sciences, le voyage des saveurs	Il s'agit de mettre en avant la cuisine moléculaire. Le projet consiste à réaliser un atelier scientifique débouchant sur la fabrication des aliments qui sont propres à la cuisine moléculaire mais aussi de les comparer aux aliments naturels à travers des ateliers expérimentaux du goût. Le but est de proposer des ateliers sur une journée à destination des enfants et adolescents dans les quartiers des Vergnes et Neyrat.	N	Quartiers Nord	Les jeunes à partir de 10 ans	3 912 €		800 €	500 €
L'Onde Porteuse	Antenne sensible	En 2022, la structure continuera son enracinement dans les quartiers Nord et créer un épicerie pour leur réduction au sein du quartier des Vergnes. L'association travaillera sur une balade sonore en référence à la mémoire des quartiers. Cette balade sera enregistrée et accessible à l'écoute via une plateforme en ligne et se découpera en plusieurs étapes. Elle sera constituée de pastilles « sensibles » réalisées lors des ateliers durant les vacances scolaires. Enfin, cette balade pourra être doublée et enrichie par un plan dessiné.	R	Quartiers Nord	les jeunes adultes et adultes des quartiers Nord	30 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Joie en chœur	Chorale Joie en chœur	Permettre à la population diversifiée du quartier de se rencontrer par une passion commune : le chant choral. Rencontre hebdomadaire de 2 heures à la maison de quartier de Croix de Neyrat pour les répétitions.	R	Quartiers Nord	Tout public	3 472 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €
Maison des jeux de Clermont-Ferrand	Rencontres interculturelles et intergénérationnelles autour du jeu avec les habitants des quartiers	Proposer des ateliers de découverte et de fabrication (jeux en bois) de jeux traditionnels et contemporains des 5 continents pour les familles des quartiers. Partenariat avec les acteurs associatifs et locaux dans les QPV.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Les familles des quartiers	4 515 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €
L'Ouverture	Développement de lien social sur les QPV	Offre d'activités sportives (futsal, basket...), éducatives (soutien scolaire, sorties pédagogiques...), et humanitaires (dons, collectes...). Objectifs : Insertion et épanouissement du jeune adulte au sein d'un groupe. Agir contre l'échec scolaire.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tout public	123 570 €	3 000 €	16 000 €	3 000 €
Co-cooking, la cuisine partagée	Une cuisine partagée, un restaurant associatif et lieu de rencontre convivial dans les Quartiers Nord	Mettre en place une cantine participative deux fois par semaine et un week-end par mois. Participer à la vie du quartier et aux manifestations des associations par des propositions de restauration. L'association souhaite mettre l'accent sur l'alimentation durable.	R	Quartiers Nord	Les habitants des quartiers Nord	36 315 €	0 €	4 000 €	4 000 €
Coup de Pouce	Améliorer le cadre de vie des habitants : accompagnement d'initiatives des habitants des quartiers nord de Clermont-Ferrand	Créer et renforcer le lien social à travers l'organisation des manifestations et des activités (sortie culturelle en famille, repas solidaire, débat citoyen, journée du secourisme, projet D'Émos...). L'association propose aussi un service administratif de proximité.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Les habitants des quartiers Nord	19 025 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Sport Santé Social Métropole	Les "Duo Créneaux / Multisports Loisirs "	Utiliser le sport comme support à la médiation sociale et sanitaire. L'association proposera une permanence de médiation afin d'accompagner les personnes éloignées par les dispositifs de droit commun. Mise en place d'un système de livret de suivi individuel personnalisé à destination des personnes éloignées. L'association fera le lien avec les différents acteurs locaux (DDSU, CDOs, les associations, etc...).	R	Quartiers Nord	Tout public	34 000 €	5 000 €	10 000 €	5 000 €
Amilclub Croix-de-Neyrat	Ouverture sur les bienfaits du tennis	Pratiquer et découvrir le tennis. Proposer une activité encadrée, mixte, pour des jeunes des quartiers prioritaires. Permettre aux habitants et enfants des écoles de pratiquer un sport.	R	Quartiers Nord	Tout public	4 900 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Amilclub Croix-de-Neyrat	Organisation de divers événements et actions	Proposer des soirées conviviales entre adhérents. Organiser des sorties culturelles et éducatives.	R	Quartiers Nord	Tout public	5 200 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Recrudescence	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association sportive et culturelle Clermont Nord	Les valeurs de la République via la citoyenneté, l'éducation, la culture et le sport	Assurer des instants culturels, sportifs, éducatifs, (ateliers divers, sorties culturelles...) afin de restaurer le lien social, lutter contre l'exclusion sociale, favoriser le vivre ensemble.	R	Quartiers Nord	Tous âges	13 500 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €
Comite de quartier Fontaine du Bac Creux de l'Enfer Dialogue et Rencontres	Animation Bac Loisirs	Organiser des actions favorisant des échanges interculturels et intergénérationnels entre le quartier de Fontaine du Bac et la ville de Clermont-Ferrand. Mettre en place un programme d'activités déployées tout au long de l'année : activité de loisirs, sorties cinémas, marché artistique, Noël des enfants, initiation et amélioration à l'informatique.	R	Fontaine du Bac	Tout public	35 650 €	2 000 €	2 500 €	2 000 €
Solidarité Femmes Immigrées	Intégration des femmes immigrées	Permettre l'accès aux droits des femmes dans la sphère privée et publique. Créer et favoriser le lien social (lutte contre le communautarisme,...). Interface avec les services publics (permanences d'accueil, d'informations, d'orientation,...).	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Les femmes	31 207 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
Association du centre culturel marocain du Puy-de-Dôme	Entretiens du lien social et l'amitié entre les peuples pour mieux vivre ensemble	Favoriser le lien social : permettre aux habitants de s'approprier un lieu pour se retrouver ; Favoriser l'accès à la citoyenneté et cibler les populations en difficulté ou non représentées ; Recevoir les habitants pour les aider dans leurs démarches administratives ; Organiser des manifestations sportives, culturelles et sociales en tant qu'organisateur et en partenariat avec les associations du quartier, destiné à l'ensemble de la population ; Permettre la mixité (en générale) en planifiant des activités destinées à tous les publics	R	Gauthière			5 000 €	7 000 €	5 000 €

Thématique Sport

21 projets – 83 900 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Recrudescence	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Amicale Laïque Francs Arvernes Saint-Jacques	Le basket comme outil éducatif	Utiliser la pratique du basket comme un support favorisant la cohésion sociale, la citoyenneté, l'égalité des chances et la lutte contre la ségrégation sociale.	R	Saint Jacques	Jeunes du quartier de Saint-Jacques	32 000 €	2 000 €	10 000 €	3 000 €
Amicale Laïque Francs Arvernes Saint-Jacques	L'émancipation des jeunes filles et femmes autour de la pratique sportive	Améliorer l'accès des femmes et des jeunes filles à pratiquer un sport : le basket.	R	Saint Jacques	Jeunes filles	38 000 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €
Association Sportive Montferrandaise	ASM Sport Avenir Jeunesse	ASM Omnisports souhaite par le biais du sport contribuer à des actions ciblées afin d'accompagner les jeunes et leurs familles dans leur vie sportive, citoyenne ainsi que professionnelle.	R	Tous QPV	Jeunes et adultes	259 070 €	14 000 €	18 000 €	14 000 €
Association Jeunesse et Avenir région Auvergne Rhône-Alpes	Découverte et intégration de la mixité et des valeurs républicaines et citoyennes à travers le sport pour un mieux "vivre ensemble"	Favoriser l'émancipation de la femme. En effet, une section de football féminin a vu le jour, ainsi qu'une école de football. Plusieurs équipes ont été créées l'année dernière. Pour l'année 2022, plusieurs actions seront mises en place : débats/conférences sur les valeurs de la République, participation à la journée internationale des droits des femmes, des sorties découvertes sur le patrimoine de la Chaîne des puys et plusieurs toumois de football.	R	Tous QPV	Tout public	24 602 €	3 000 €	5 000 €	4 000 €
Association Sportive Clermont Saint-Jacques Foot	Grandir et s'épanouir par le football	Pérenniser l'organisation de l'école de foot. Accueil de jeunes suivis par les éducateurs, formations de jeunes à l'arbitrage et entraîneurs par la FFF. Organisation d'une fête annuelle rassemblant les habitants, arbre de Noël pour les enfants.	R	Saint Jacques	Enfants et jeunes	125 639 €	5 000 €	31 000 €	5 000 €
Association Sportive Clermont Saint-Jacques Foot	Chantier éducatif et séjour à l'étranger	Réalisation par les jeunes d'un chantier éducatif (commanditaire Assemblée), encadré par le club afin de participer au financement de séjours à l'étranger.	R	Saint Jacques	Jeunes	26 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Association Sportive Clermont Saint-Jacques Foot	Section féminine	Permettre à de jeunes filles de participer à une compétition de football féminin. Engagement de 40 joueuses, avec deux entraînements par semaine.	R	Saint Jacques	Jeunes filles	23 830 €	1 000 €	2 550 €	1 000 €
Boxing Club la Gauthière	Musculation - Mise en forme	Donner aux jeunes des quartiers la possibilité d'exercer la musculation dans un cadre de qualité avec personnel qualifié, pour leur inculquer une maîtrise de soi et le respect des règles et des autres.	R	Tous QPV	Jeunes et adultes	48 350 €	6 400 €	6 900 €	6 400 €
Boxing Club la Gauthière	Boxe - Ecole de boxe	Donner à des jeunes l'opportunité d'exercer la boxe dans un cadre de qualité avec personnel qualifié, pour leur inculquer une maîtrise de soi et le respect des règles et des autres. Proposer cette activité de boxe pour les jeunes âgés de 8 à 18 ans	R	Tous QPV	6 / 64 ans	53 300 €	10 000 €	12 700 €	10 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Recrudescence	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy de Dôme	Centre d'activités Sport Jeunes	Proposer des outils de résilience pour reprendre un développement personnel et mental adapté à destination des femmes. Ce projet s'inspire d'une méthodologie inspirée du Design Thinking Social.	R	Tous QPV	6 / 16 ans	32 500 €	2 500 €	5 000 €	2 500 €
Clermont Ferrand Boxe Saint-Jacques	La pratique de la boxe anglaise au sein du quartier de Saint-Jacques	Permettre la pratique de la boxe anglaise à tout public dans le quartier de Saint-Jacques (démonstrations, fêtes, forums, tournois).	R	Saint Jacques	Tout public	51 000 €	2 000 €	10 000 €	2 000 €
Clermont Triathlon	Triathlon et citoyenneté	Permettre à des jeunes d'accéder à une pratique physique régulière et citoyenne, renforcer la promotion de la santé, le sport et bien-être. Proposer un stage sportif avec une pratique de la natation et du vélo, dans le cadre de l'application du plan "J'apprends à nager" et du plan "Savoir rouler".	R	Quartiers Nord	12 jeunes de 8 à 11 ans	5 887 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Family Social Club	Family Sport	Le projet se décline en 4 actions vers des publics différents. Il y a le Sport/santé/bien-être (prévention des maladies cardiovasculaires, des chutes, du diabète et l'obésité), TribuSport (éveil de développement de la confiance), MOMEN Sport (pratique sportive) et Belle en sport (public féminin)	R	Quartiers Nord	Public féminin	15 900 €	1 500 €	3 500 €	1 500 €
Neyrat Basket Association (NBA)	L'école de basket-ball, un outil éducatif et social	Maintenir l'école de basket sur le quartier de Neyrat. Mise en place de l'aide aux devoirs, de la formation des bénévoles, construire des actions à la parentalité.	R	Quartiers Nord	Enfants et jeunes	54 450 €	5 500 €	10 500 €	5 500 €
Phoenix Camp	Activité de gymnastique douce	Mettre en place des ateliers d'apprentissage d'exercices utilisant exclusivement le poids du corps et du matériel léger de musculation. Ce sont deux créneaux par semaine de 2 heures, encadrés par un coach.	N	Tous QPV	18 / 64 ans	4 150 €		500 €	500 €
Phoenix Camp	Activité de gymnastique rapide, stretching et yoga pour une population féminine	Mise en place d'une activité de gymnastique rapide, stretching et yoga pour une population féminine à Saint-Jacques encadrée par une personne expérimentée. Constitution d'un groupe de 11 femmes avec deux entraînements par semaine.	R	Saint Jacques	Public féminin	7 150 €	800 €	1 000 €	1 000 €
Phoenix Camp	Activité cross training et sport bien-être	Mise en place d'une activité de cross training et sport bien-être en direction d'un public bien rodé à cette pratique et également pour un public débutant.	R	Saint Jacques	18 / 64 ans	6 150 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Académie Sports et Partages	Multisports pour des enfants de grandes sections de maternelle	Mise en place d'une section sportive pour des enfants nés en 2016 résidant dans le secteur Nord de Clermont-Ferrand en partenariat avec les écoles du secteur. Les activités auront lieu tous les mercredis de 16h15 à 17h30 au gymnase Jules Verne. Les enfants découvriront différents sports durant l'année en cadres par des éducateurs sportifs diplômés.	N	Quartiers Nord	2 / 5 ans	10 000 €		4 400 €	1 500 €
Académie Sports et Partages	Stages multisports pour des enfants dans les écoles primaires	Organiser des stages multisports (sports collectifs, escrime, jeux de raquettes, gymnastique, tir à l'arc, cirque...) durant les vacances scolaires. 2 semaines de stage par vacances scolaires sur la journée. Un partenariat est organisé avec les écoles et les associations du territoire pour l'organisation des stages. C'est destiné aux enfants des QPV. L'objectif est d'orienter les enfants vers des clubs sportifs.	N	Quartiers Nord	6/15 ans	10 400 €		5 000 €	2 000 €
Amiclub Croix-de-Neyrat	Ouverture et découverte de l'activité judo	Pratique et découverte du judo. Organiser des démonstrations, et mise en place d'animations autour du judo avec des temps forts sur les quartiers Nord	N	Quartiers Nord	Tout public	23 200 €		6 900 €	1 500 €
Football Club Clermont Métropole	Bien Plus Que Du Sport	Poursuivre l'installation des académies avec des écoles de football en partenariat avec l'école municipale des sports dans les quartiers clermontois (QPV) pour favoriser et rendre accessible la pratique sportive pour toutes et tous dès 5 ans. Féminiser le club à tous les niveaux.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Tous âges	267 000 €	15 000 €	50 000 €	15 000 €

Thématique Développement Économique/Emploi

5 projets – 12 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Recrudescence	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Entreprendre Pour Apprendre Auvergne Rhône Alpes	Action éducation par l'entrepreneuriat pour les jeunes de 9 à 25 ans	EPA développe un programme pédagogique innovant, adapté aux jeunes de 9 à 25 ans. Plusieurs parcours pédagogiques sont adaptés à chaque tranche d'âge (les Mini-Entreprises S, M et L). 17 projets Mini-Entreprises seront déployés sur l'ensemble de la Métropole clermontoise, dont 7 projets en QPV (4 en Mini-Entreprise S et 3 en Mini-Entreprise L). Au total, ce sont 635 jeunes qui vont bénéficier de l'accompagnement entrepreneurial d'EPA.	R	Tous QPV	Jeunes et adultes	28 000 €	2 000 €	5 000 €	2 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Attel' Auvergne	« Passionnement cheval » : médiation animale par le cheval au cœur du quartier de la Fontaine du Bac	Depuis deux ans, l'association Attel'Auvergne mène sur le quartier de la Fontaine du Bac des actions de médiation sociale avec des chevaux en collaboration avec la Maison de quartier. Depuis deux étés, des chevaux de traits viennent en résidence sur le quartier pour des actions de pratiques sportives, de formations et d'animations (« Cheval contact ») sur l'espace public. C'est également de proposer la formation à l'attelage de chevaux en lien avec la Maison de quartier, les éducateurs de l'ADSEA et le collectif passionnement cheval.	N	Fontaine du Bac	Les habitants de Fontaine du Bac	42 000 €		5 000 €	2 000 €
WONTANARA	Atelier vidéo : Prise de vue vidéo et montage pour les jeunes de 15 à 19 ans	C'est de sensibiliser les jeunes à la maîtrise d'une caméra et le montage d'une vidéo. cela apportera un nouveau savoir-faire aux jeunes notamment dans le marché à l'emploi. Plusieurs ateliers seront proposés, une fois par semaine, avec un groupe de 7 à 8 jeunes de 15 à 19 ans dans les quartiers Nord. Les bases fondamentales seront proposées aux jeunes : gestion d'une caméra, travail de l'image (prise de vue, cadrage, etc) et la mise en pratique (tournage, le montage et les effets). Cette action s'articulera avec les structures publiques.	N	Tous QPV	7 à 8 jeunes de 15 à 19 ans	5 500 €		1 000 €	1 000 €
INITIATIVE	Le Ti Lieu : La consolidation et le déploiement	Installé depuis janvier 2020, le Tiers-lieu est bien implanté sur le territoire Nord. 2022 sera une année d'accompagnement de la transition vers l'autonomie des utilisateurs du Ti lieu. A cet effet, plusieurs actions seront menées : les journées de cohésion associatives, développer la communication autour du concept de réciprocité, créer des supports de communication et un temps de transmission de méthodes participatives et d'utilisation des outils de gestion du Ti lieu.	R	Tous QPV	Tout public	34 000 €	6 000 €	5 000 €	5 000 €
Association sportive et culturelle Clermont Nord	Valorisation des parcours de réussite et des rencontres entrepreneuriales	Cette action consiste à organiser de rencontres "Valorisation de parcours de réussite" avec les témoignages d'entrepreneurs/salariés auprès de la jeunesse. Les thématiques abordées sont : l'expérience professionnelle, le fonctionnement d'une entreprise, l'entrepreneuriat, l'orientation et l'excellence. Des visites collectives d'entreprise seront proposées. Enfin, l'organisation d'un networking et d'un forum des métiers.	N	Quartiers Nord	Les habitants des quartiers Nord	21 500 €		3 000 €	2 000 €

Thématique Éducation/Parentalité

20 projets – 85 500 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	Accompagnement à la scolarité	Accompagnement global à la scolarité de jeunes résidents dans les QPV de l'agglomération clermontoise. Les accompagnements se déroulent au domicile des familles bénéficiaires à hauteur de 2 heures par semaine durant l'année scolaire.	R	Tous QPV	Enfants et jeunes	65 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
Association sportive et culturelle Clermont Nord	Apprendre à apprendre - Passeport de ta réussite	Renforcer les actions d'insertion en direction des jeunes. Mise en place de plusieurs ateliers pour un groupe de jeunes (apprendre à apprendre, gestion du temps, la motivation, gérer son stress, importance de la culture et de la lecture).	R	Quartiers Nord	Jeunes	25 300 €	12 500 €	15 000 €	12 500 €
Association sportive et culturelle Clermont Nord	Soutien à la parentalité. On ne naît pas parent, on le devient !	Assurer une aide à la parentalité par le biais d'ateliers sur la psychologie de l'enfant, de développement personnel, l'accompagnement à la scolarité et la santé. Mise en place d'un week-end de la parentalité avec des conférences, des tables rondes, des animations...	R	Quartiers Nord	Tout public	10 250 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €
Enfance et familles du quartier de Saint-Jacques	Accueil des enfants - parents, prioritairement du quartier de Saint-Jacques	Accueil des familles, soutien à la parentalité, socialisation des enfants au sein de la Maison partagée du quartier de Saint-Jacques. Proposer des ateliers d'éveil artistique et culturel à tous.	R	Saint Jacques	Parents et enfants	26 700 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS LAIQUES DU PUY-DE-DOME	Développer le programme Lire et Faire Lire auprès des publics des quartiers prioritaires	Proposer une ouverture culturelle, une culture commune et une meilleure maîtrise de la langue française dans les quartiers de Clermont-Ferrand. Des séances de lectures seront organisées en petit groupe (de 2 à 6 enfants). Mise en place en 2022 de nouvelles formations thématiques et échanges de pratiques avec les acteurs locaux.	R	Quartiers Nord - Quartiers Sud	Tous les enfants de la maternelle au collège	7 110 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Family Social Club	Family Culture	Offrir aux enfants, en dehors des temps de l'école, une offre centrée sur le soutien à la scolarité et les apports culturels, sportifs et éducatifs nécessaires à la réussite scolaire. Le soutien à la scolarité a lieu au Château des Vergnes. Le projet repose sur les activités supports d'aide méthodologique, aide au travail scolaire, activités et sorties culturelles-scientifiques.	R	Quartiers Nord	Enfants	64 400 €	6 500 €	8 000 €	6 500 €
Family Social Club	Booste ta réussite !	C'est un dispositif complémentaire aux actions de soutien à la scolarité. Ce dispositif se fera sous forme de stage individualisé de 5 jours comprenant 6 modules. Les 6 modules sont : cadre de l'apprentissage, mémorisation, prise de note, lecture rapide, oralité et prise de parole en public, suivi.	R	Tous QPV	6 / 25 ans	20 000 €	1 500 €	4 000 €	1 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Family Social Club	Cité-Sciences	L'association proposera plusieurs ateliers hebdomadaires pour amener les enfants à découvrir la science de façon ludique. Tous les samedis, un animateur proposera aux enfants de traiter un sujet scientifique à travers des manipulations et des expériences. Deux partenaires participent à ce projet : SIGMA et l'Institut des métiers. Il y aura des immersions dans ces structures afin de mettre à l'honneur l'apprentissage, la mécanique et les sciences de l'ingénieur.	N	Tous QPV	6 / 17 ans	6 500 €		2 000 €	1 500 €
INSIGNIS	Dispositif de soutien scolaire pour les QPV	Intégrer les QPV dans la mise en place d'un dispositif de soutien scolaire innovant. Créer des liens entre les enfants des QPV et le monde de l'enseignement supérieur.	R	Tous QPV	Élèves issus des QPV de la 6ème à la Terminale	75 680 €	5 000 €	12 000 €	5 000 €
L'Ouverture	Projets socio-éducatifs	Inviter les jeunes à sortir de leur environnement et de se mélanger avec les autres. Soutenir les parents dans l'éducation et la scolarité de leurs enfants. Mise en place de soutien à la scolarité, des aides individuelles, aide à la préparation aux examens et soutien à la parentalité.	R	La Gauthière	Les enfants du quartier de la Gauthière	81 450 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
La Maison d'à côté	Lieu d'accueil enfant-parent	Lieu d'accueil parents-enfants: proposer un espace convivial adapté aux enfants de moins de 4 ans et à l'accompagnement à la parentalité.	R	Quartiers Nord	Parents et enfants moins de 4 ans	49 150 €	6 500 €	9 000 €	6 500 €
PETITS DEBROUILLARDS AUVERGNE RHONE-ALPES	Les Sciences en bas de chez toi	Faciliter l'accès à tous à la culture scientifique et technique. Permettre aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble et à lutter contre les préjugés. Proposer de développer l'esprit critique en croisant les sciences avec diverses questions de société. Mettre en place des cités débrouillards, des animations de rue dans les QPV. Proposer des ateliers autour du numérique, scientifique, l'esprit critique en fonction des besoins des centres sociaux.	R	Tous QPV	Tout public	15 844 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Ludothèque Clermont Saint-Jacques	Jouons en famille	Ce projet s'articule autour de deux actions. Une première action sur les "après-midis jeux familles" mensuelles et gratuites en direction des familles de Saint-Jacques et des adhérentes de la Ludothèque. Une deuxième action qui s'articule autour des "animations du samedi" inestrielles et gratuites du centre social territoire sud. Enfin, une veillée jeux familles annuelle et gratuite sera proposée en direction des habitants des quartiers Nord, co-animée par les équipes de la Ludothèque et la DDSU.	R	Tous QPV	Les enfants et les familles des QPV	7 174 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Ludothèque Clermont Saint-Jacques	Soutien à la parentalité	Ce projet propose deux actions. Tout d'abord, des espaces de rencontres, en complémentarité des accueils petite enfance institutionnalisés et associatifs (PMI, LAEP), pour l'enfant et sa famille. Enfin, faire un portage et animation du Collectif Petite enfance.	R	Quartiers de Clermont-Ferrand	Enfants âgés de 0 à 4 ans	10 482 €		2 000 €	2 000 €
Les Petits Scientifiques	"Déclics Scientifiques"	Déclics scientifiques est un programme qui permet de fédérer les associations de proximité, les établissements scolaires, les familles et les jeunes issus des QPV autour d'un projet commun qui est l'éducation pour tous et par tous. Cela passe par l'éducation aux sciences, à la citoyenneté, l'environnement, par le sport, le loisir et les médias. Une volonté forte de travailler en partenariat avec les acteurs locaux. Plusieurs phases vont se mettre en place durant l'année : la phase de détection, la phase d'accompagnement/suivi et la phase réussite.	N	Quartiers de Clermont-Ferrand	6/17 ans	14 800 €		3 000 €	1 500 €
Cler'Monde	Café Parents	Mise en place d'un café parent mensuel afin de rétablir un lien social post-Covid. Ce café sera un lieu d'information et d'échange où les parents pourront partager leurs expériences, questionnements et préoccupations dans un environnement ouvert et convivial. L'objectif est de participer au développement des liens parents/enfants afin de mettre en avant de nouveaux modes de relation parents/enfants. Plusieurs actions seront proposées : organisation d'un clean walk pour sensibiliser les enfants/parents aux enjeux environnementaux, création d'un groupe d'échange, démocratiser l'accès au numérique.	N	Saint-Jacques	Les parents et enfants	28 060 €		7 000 €	2 500 €
Cirk Triffis	Toi Moi Nous - Culture et Parentalité	Faire 4 représentations d'un spectacle à destination des enfants de 10 mois à 3 ans avec leurs parents. 6 ateliers artistiques et circo-motricité en lien avec le spectacle.	N	La Gauthière	Public très jeune	5 100 €		2 000 €	1 500 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Office Central de la Coopération à l'Ecole - Association Départementale OCCE63	Ecole du dehors - Volet cabanes et projet sorties	Des temps de jardinage seront proposés en lien avec les ATSEM et AED. Avec l'accompagnement de l'artiste Benoît Vidal, un réaménagement des espaces naturels sera fait dans la cour de l'école. Enfin, trois fois par an, des sorties sont organisées à Theix, au centre municipal de la ville de Clermont-Ferrand, avec des interventions du CPIE pour voir évoluer et étudier la nature au fil des saisons. Ses sorties permettent aussi un lien avec les familles avec le retour des éléments cueillis ou glanés en chemin.	N	Saint-Jacques	5 Classes	3 000 €		1 500 €	1 500 €
Association Ma Chance, moi aussi	Grandir ensemble	Accompagner les enfants issus de familles en difficultés éducatives dans les QPV à travers une prise en charge éducative, pédagogique. C'est d'accompagner les enfants dès l'âge de 5 ans. C'est de proposer des ateliers d'aide aux devoirs. Accompagner les parents en capacité de jouer un rôle éducatif auprès de leurs enfants. Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement. Proposer plusieurs activités avec les familles en lien avec les différentes structures associatives du quartier de la Gauthière.	R	La Gauthière	Enfants	158 685 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €

Thématique Santé

8 projets – 69 100 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association Avenir Santé France	Favoriser la santé et le bien-être chez les jeunes des quartiers prioritaires de Clermont Auvergne Métropole	Proposer des actions de prévention/réduction des risques (cannabis, tabac, alcool) chez les jeunes des quartiers prioritaires.	R	Tous QPV	Jeunes	36 100 €	5 000 €	10 000 €	5 000 €
UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DU PUY DE DOME	Promotion de la santé / santé environnementale, accès aux droits et aux soins	Coordonner 3 Collectifs Santé (Nord-Centre-Sud) en associant les habitants et en co-animation avec ASV. Proposer en 2022 plusieurs projets innovants dans les quartiers autour de la santé (sois malin, écrans éteints, rebondir, ateliers bien-être, santé, passerelle et les collectifs santé). Enfin, il y aura une évaluation ciblée du guide "Ma santé à Clermont-Ferrand.	R	Tous QPV	Tout public	54 870 €	20 000 €	22 300 €	20 000 €
Caisse Primaire Assurance Maladie Puy-de-Dôme	Relais santé - Accompagnement aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité de l'agglomération clermontoise	Permettre aux publics fragiles en situation de précarité d'avoir accès aux droits et aux soins dans les QPV. Mise en place d'un accompagnement individualisé : entretiens. Sensibiliser des groupes de personnes identifiées à des problématiques de santé.	R	Tous QPV	Tout public	360 250 €	7 000 €	11 000 €	7 000 €
Mutualité Française Loire Haute-Loire Puy-de-Dôme	Médiateur Adulte-Relais en Santé	L'adulte-relais devra faciliter l'accès aux droits des habitants concernant la santé. Informer les habitants de leurs droits relatifs à la santé et de les accompagner dans les démarches administratives d'accès aux droits.	R	Tous QPV	Tout public	35 935 €	2 300 €	10 000 €	2 300 €
Mutualité Française Loire Haute-Loire Puy-de-Dôme	Atelier Santé Ville des quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand	Mise en œuvre de l'ASV : actions de dépistages, suivis individualisés à la santé, formations des acteurs sociaux relais, forum autour de la santé, etc... Prise en charge des pathologies respiratoires, des comportements alimentaires défavorables, cancéreuses. Pour 2021, sensibiliser les habitants sur les gestes barrières liés au Covid-19.	R	Tous QPV	Tout public	64 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale du Puy de Dôme dite « Planning Familial 63 »	Prévention - information dans les quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand	Sensibiliser les femmes et les jeunes issus des quartiers prioritaires autour de la parentalité. Mettre en place des séances de "Groupe de parole" menées par une conseillère conjugale et familiale. Apporter des messages de prévention autour de la question de santé sexuelle. Enfin, des sollicitations de la part des partenaires locaux de Courmoulin afin d'intervenir dans le cadre de ciné-débat autour des violences faites aux femmes.	R	Tous quartiers prioritaires	Les femmes	10 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
Mouvement Français pour le Planning Familial Association Départementale du Puy de Dôme dite « Planning Familial 63 »	Education à la sexualité	Information et sensibilisation des jeunes aux questions liées à la sexualité, prévention des grossesses non désirées, des M.S.T. Animations d'éducation à la sexualité (de 2h avec des groupes de 15 jeunes)	R	Tous quartiers prioritaires	Jeunes de 14 à 17 ans des QPV de Clermont-Ferrand	8 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Unis-Cité Auvergne Rhône-Alpes	Programme "Re'pairs Santé" et "Vitamines"	Mobiliser 12 jeunes volontaires en service civique à travers des actions d'éducation à la santé, au bien-être ainsi que des actions de prévention des comportements à risques.	R	Tous QPV	12 Jeunes	39 622 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €

Thématique Tranquillité publique/Prév Délinquance

4 projets – 25 300 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle/Reconduite	Quartiers cibles	Publics cibles	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
---------------------	--------------------	--------------------------------	----------------------------	------------------	----------------	-------------------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------------

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
AVEC 63	Aide aux victimes d'infractions pénales	Accueillir et informer les victimes. Mettre en place une prise en charge pluridisciplinaire des victimes. Accompagner les victimes les plus traumatisées jusqu'au procès. Développer un travail de réseau avec le monde judiciaire, hospitalier et social.	R	Tous QPV	Tout public	99 760 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Association d'Action Sociale CeCler	Accompagnement d'urgence des femmes victimes de violences orientés par les dispositifs d'accueil et d'orientation du département	Il s'agit d'assurer un accompagnement global et personnalisé visant un retour rapide aux dispositifs de droit commun. C'est d'accompagner les femmes vers une insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement sera assuré en partenariat avec des structures spécialisées notamment AVEC 63, le Centre Hospitalier Sainte-Marie et l'équipe mobile de psychiatrie. Enfin, des actions spécifiques seront mises en oeuvre autour de la jeunesse et parentalité.	R	Tous QPV	Les femmes victimes de violences conjugales	145 290 €		15 000 €	10 000 €
Centre de Loisirs des jeunes Police Nationale	Activités d'éducation citoyenne et de prévention auprès des mineurs issus des quartiers prioritaires de la ville	Prévenir la délinquance juvénile auprès des jeunes issus des QPV et lutter contre les discriminations grâce à des ateliers/séances organisé(e)s par la police nationale. Promouvoir les valeurs citoyennes, le respect d'autrui et les notions de droits et de devoirs.	R	Tous QPV	Jeunes mineurs de 10 à 18 ans issus des QPV	54 400 €	7 800 €	10 000 €	7 800 €
Comité Régional Mosaïc Auvergne Rhône-Alpes construire et mieux vivre ensemble la république	Prévenir et lutter contre la radicalisation, l'extrémisme et le communautarisme en améliorant le vivre ensemble par l'éducation à la citoyenneté et l'accompagnement vers la vie active	Projet qui consiste à accompagner, éduquer et donner la parole aux jeunes, à former des citoyens, à lutter contre l'extrémisme et la propagation de la haine, en particulier dans les quartiers difficiles. Accompagner les jeunes à trouver un stage, une formation, un travail, les préparer à des entretiens, rédaction de CV et lettre de motivation, les impliquer dans la préparation des actions culturelles et éducatives. La structure associative organise une rencontre café citoyen quartiers Nord pour aborder les sujets d'actualité avec les habitants.	R	Tous quartiers prioritaires	Les familles et les jeunes	19 892 €	2 000 €	3 000 €	2 500 €

Thématique Cadre de Vie

6 projets – 25 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconnue	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Association Fondation Etudiante Ville	Colocations solidaires	Mise en place d'une colocation de 4 étudiants bénévoles de AFEV sur le quartier de Saint-Jacques. Partenariat avec Forum Réfugié qui se sont installés dans un logement à Saint-Jacques. Réalisation d'un projet de la part des colocataires. Les étudiants mettront à disposition des outils méthodologiques (pilotage et suivi de projet, communication, budget,...)	R	Saint-Jacques	Les jeunes du quartier Winston Churchill à Saint-Jacques	6 500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
NOGOZONE	De l'autre côté du banc	Iléactiver la possibilité de créer un commun récréatif autour du banc public à la Gauthière, pour développer une habitabilité récréative. C'est de proposer une ré-appropriation de l'espace public en mettant l'accent sur l'urbanisme transitoire. C'est d'investir un mobilier urbain accessible à tous à la Gauthière. Poursuite des ateliers bricolage de construction de la maquette de la "Prairie", réalisation d'aménagements pour l'espace public en chantier participatif, des résidences de création participative avec les jeunes du quartier de la Gauthière et formation par le biais d'ateliers de construction de mobilier urbain à destination des familles et jeunes. Enfin, plusieurs partenariats seront menés en 2022 avec les acteurs locaux du quartier de la Gauthière.	R	La Gauthière	Les habitants de la Gauthière	26 000 €	2 000 €	7 000 €	3 000 €
UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DU PUY DE DOME	Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants	Proposer un accompagnement des habitants à l'évolution du NPRU. Favoriser la participation des habitants à la vie du quartier. Mettre en place des accompagnements individuels. Diverses actions de sensibilisation et d'information à destination des habitants.	R	Tous QPV	Tout public	103 920 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Sport Santé Social Métropole	Les Jardins partagés de Neyrat	L'association souhaite mettre en place un jardin partagé à Neyrat afin de sensibiliser les habitants des QPV au maintien de la biodiversité en milieu urbain et s'inscrit dans une démarche locale de développement durable. C'est de mettre en avant la participation des habitants dans l'entretien de ce jardin. Ce jardin sera un lieu pour les enfants de découvrir la nature grâce à des activités de jardinage.	N	Quartiers nord	Tout public	27 000 €		5 000 €	3 000 €
Compagnons Bâtisseurs Auvergne	Action d'urbanisme transitoire pour la dynamisation des espaces urbains et l'animation de la vie locale	Il s'agit de prolonger les actions de chantiers participatifs en accompagnement des centres sociaux de Clermont-Ferrand et notamment dans le cadre des politiques de GUSP et de renouvellement urbain. La structure proposera de mettre en oeuvre 3 chantiers participatifs en lien avec les 3 centres sociaux de la Ville de Clermont (Sud, la Gauthière et Nord). Enfin, c'est de permettre l'appropriation des centres sociaux par l'usage des lieux et de créer un espace d'expression et de travail collaboratif "faire ensemble".	R	Tous QPV	45 personnes sur les 3 sites	37 010 €	5 000 €	12 000 €	5 000 €

Porteur de l'action	Intitulé du Projet	Description rapide de l'action	Action Nouvelle Reconduite	Quartiers ciblés	Publics ciblés	Coût prévisionnel de l'action	Subvention 2021	Subvention ville sollicitée	Subvention ville 2022
Recycl'art Auvergne	Les Ateliers WALKTRIP 2022 – Balade artistique et premiers pas au réemploi dans les quartiers sud de Clermont-Fd	Faire découvrir via l'exposition « WALKTRIP 2021-2022 » la diversité des commerces ainsi que le centre historique de Clermont-Ferrand aux habitants des quartiers Sud de Clermont-Ferrand. Mise en place d'animations familiales - Parents/Enfants. Mise en place d'ateliers de sensibilisation à la prévention de l'environnement via des actions écologiques valorisant le réemploi. Valoriser les arts et le street-art local en faisant découvrir le centre ville de Clermont-Ferrand via l'exposition WALKTRIP.	N	Territoire sud	50 personnes	2 700 €		1 000 €	1 000 €

Convention d'objectifs entre la Ville de Clermont-Ferrand et la Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme au titre du Contrat de Ville 2022

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 dite de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Entre

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire ou son représentant, dûment habilité en vertu de la délibération du 11 février 2022, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

« **Fédération du Secours Populaire Français du Département du Puy-de-Dôme** », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 10 rue de Bien Assis, à Clermont-Ferrand représentée par Madame Nicole ROUVET, Secrétaire Générale de l'association, SIRET n° 30967520500137, et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Préambule

La Fédération du Secours Populaire Français du département du Puy-de-Dôme est implantée à Clermont-Ferrand depuis plusieurs décennies. Depuis cette période, elle a développé des actions visant à « pratiquer la solidarité » en apportant un soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique aux personnes dans le besoin.

A ce titre, l'association organise un certain nombre d'actions et d'initiatives ayant pour objectif, non seulement de partager des moments forts autour des valeurs telles que la solidarité, la tolérance et le mieux vivre ensemble mais aussi de proposer aux bénéficiaires d'autres actions promouvant l'activité physique.

Considérant les objectifs du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise et notamment les objectifs inscrits au pilier cohésion sociale parmi lesquels : favoriser l'intégration et l'engagement citoyens de tous les habitants des quartiers, dans le respect des valeurs républicaines et des principes de laïcité ainsi que renforcer et maintenir et développer la présence de structures et de personnel de proximité.

Considérant le projet « Accompagnement des habitants et des enfants des quartiers prioritaires » déposé par l'association dans le cadre de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise.

Considérant la subvention de 30 000 € accordée au titre du Contrat de Ville nécessitant la conclusion d'une convention d'objectifs.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La Ville de Clermont-Ferrand soutient La Fédération du Secours Populaire Français du département du Puy-de-Dôme dans l'exercice de ses missions de la mise en œuvre d'une action d'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires.

Article 2 - Objectifs des interventions de la Fédération du Secours Populaire Français du département du Puy-de-Dôme

Accompagnement des habitants et des enfants des quartiers prioritaires :

Cette action a pour objectif de réduire les inégalités en permettant aux personnes en situation de précarité, notamment celles résidant dans les quartiers prioritaires, d'accéder à la culture, aux loisirs et aux vacances, aidant ainsi à lutter contre l'isolement et l'exclusion et favorisant l'ouverture à d'autres horizons, la mixité des publics (géographique, sociale, culturelle).

Elle se concrétise par l'accompagnement au départ en vacances en famille, par des séjours en colonie pour les enfants, par un séjour collectif d'une semaine pour les seniors isolés. Par ailleurs, des sorties culturelles sont mises en place pour les enfants et pour les familles et des places de cinéma sont distribuées.

Article 3 - Engagement de la Fédération du Secours Populaire Français du département du Puy-de-Dôme

L'association s'engage :

- à remettre une description de l'opération insistant sur les modalités de fonctionnement et de participation des habitants,
- à fournir en cours d'année un bilan qualitatif et quantitatif des actions en cours,
- à remettre un bilan qualitatif et quantitatif ainsi qu'un bilan 6 mois après la fin de l'action et au plus tard le 30 juin de l'année 2023,
- en cas de renouvellement de l'action, le bilan de l'année précédente devra être transmis avec le nouveau projet déposé.

Article 4 - Participation financière et modalités de versement

Afin de soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la présente convention, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à verser 30 000 € au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville.

La subvention Contrat de Ville sera versée au compte de l'association "Fédération du Secours Populaire Français » :

Code banque :18715, Code guichet : 00200, Numéro de compte : 08100673191 Clé RIB : 32, à la banque "Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin".

Article 5 - Justificatifs et contrôle

L'ensemble des documents comptables (compte de résultat, bilan, budget) sera fourni par l'association à la Ville avant le 30 juin de l'année en cours.

Article 6 - Information du public

Pour les actions retenues au titre de la présente convention, les documents de communication et les supports publicitaires devront faire état de la participation de la Ville de Clermont-Ferrand (par exemple au moyen de l'apposition de son logo).

Article 7 - Assurances

L'association souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Clermont-Ferrand puisse être mise en cause. Elle devra justifier à chaque demande de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondantes.

Article 8 - Modification de la convention

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant, et deviendra effective après signature de celui-ci par les parties.

Article 9 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties et jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 10 - Résiliation

La convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. La dénonciation se fera six mois avant l'expiration de la période contractuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect des engagements pris ou si le bilan ne correspond pas au programme prévu, la convention pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi par Monsieur le Maire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'association était quantitativement et qualitativement inférieure aux prévisions présentées, l'association Secours Populaire Français 63 s'engage à alerter les services de la Ville afin de procéder à une analyse commune de la situation ; à défaut, la Ville de Clermont-Ferrand se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention.

Article 11 - Litige

Tout litige relevant de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**Pour la Fédération du Secours Populaire Français
du département du Puy-de-Dôme,**

La Secrétaire Générale,

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,

Le Maire,

Nicole ROUVET

Convention d'objectifs entre la Ville de Clermont-Ferrand et l'Union Départementale de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie du Puy-de-Dôme au titre du Contrat de Ville 2022

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 dite de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Entre

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire ou son représentant, dûment habilité en vertu de la délibération du 11 février 2022, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

« UNION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DU PUY-DE-DÔME », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 32 rue Gabriel PERI, à Clermont-Ferrand représentée par Madame Colette BRESSON, Présidente de l'association, SIRET n° 39246229700020, et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Préambule

La CLCV 63 est une association qui défend exclusivement les intérêts spécifiques des consommateurs et des usagers. Elle intervient, aux niveaux national et local, sur tout ce qui concerne la défense des consommateurs, la représentation des locataires, l'éducation populaire, la défense de l'environnement, l'action éducative complémentaire de l'enseignement public et la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.

Considérant les objectifs du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise et notamment les objectifs inscrits au pilier cohésion sociale parmi lesquels : favoriser l'intégration et l'engagement citoyens de tous les habitants des quartiers, dans le respect des valeurs républicaines et des principes de laïcité ainsi que renforcer et améliorer la cohérence et l'articulation des dispositifs et actions d'accompagnement, de promotion de la santé et d'accès aux soins.

Considérant les projets «Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants» ainsi que l'action «Promotion de la santé, santé environnementale, accès aux droits et aux soins» déposés par l'association dans le cadre de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise.

Considérant la subvention de 32 000 € accordée au titre du Contrat de Ville nécessitant la conclusion d'une convention d'objectifs.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La Ville de Clermont-Ferrand soutient la CLCV dans l'exercice de ses missions de :

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants
- Promotion de la santé, santé environnementale, accès aux droits et aux soins

Article 2 - Objectifs des interventions de la CLCV

Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants :

Cette action vise à favoriser l'implication des habitants des quartiers prioritaires dans la gestion de leur cadre de vie, notamment concernant les problématiques de logement, par un accompagnement social et la mise en place de permanences spécifiques.

Promotion de la santé, santé environnementale, accès aux droits et aux soins :

La CLCV contribue à l'amélioration de l'état de santé des populations vulnérables des quartiers prioritaires en organisant des démarches d'information et d'éducation pour la santé adaptée, reposant sur trois principes « transversalité, proximité et partenariat ».

Article 3 - Engagement de la CLCV

L'association s'engage :

- à remettre une description de l'opération insistant sur le public bénéficiaire et l'identification du réseau des partenaires,
- à fournir en cours d'année un bilan qualitatif et quantitatif des actions en cours,
- à remettre un bilan qualitatif et quantitatif ainsi qu'un bilan 6 mois après la fin de l'action et au plus tard le 30 juin de l'année 2023,
- en cas de renouvellement de l'action, le bilan de l'année précédente devra être transmis avec le nouveau projet déposé.

Article 4 - Participation financière et modalités de versement

Afin de soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la présente convention, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à verser 32 000 € au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville, et répartis comme suit :

- Améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale pour et avec les habitants : 12 000 €
- Promotion de la santé, santé environnementale, accès aux droits et aux soins : 20 000 €

La subvention sera versée au compte de l'association "CLCV 63» :

Code banque :18175, Code guichet : 00200, Numéro de compte : 08779639950 Clé RIB : 38, à la banque "Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin".

Article 5 - Justificatifs et contrôle

L'ensemble des documents comptables (compte de résultat, bilan, budget) sera fourni par l'association à la Ville avant le 30 juin de l'année en cours.

Article 6 - Information du public

Pour les actions retenues au titre de la présente convention, les documents de communication et les supports publicitaires devront faire état de la participation de la Ville de Clermont-Ferrand (par exemple au moyen de l'apposition de son logo).

Article 7 - Assurances

L'association souscrira toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Clermont-Ferrand puisse être mise en cause. Elle devra justifier à chaque demande de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondantes.

Article 8 - Modification de la convention

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant, et deviendra effective après signature de celui-ci par les parties.

Article 9 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties et jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 10 - Résiliation

La convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. La dénonciation se fera six mois avant l'expiration de la période contractuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect des engagements pris ou si le bilan ne correspond pas au programme prévu, la convention pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi par Monsieur le Maire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'association était quantitativement et qualitativement inférieure aux prévisions présentées, l'association CLCV 63 s'engage à alerter les services de la Ville afin de procéder à une analyse commune de la situation ; à défaut, la Ville de Clermont-Ferrand se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention.

Article 11 - Litige

Tout litige relevant de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour la CLCV 63,

La Présidente,

Colette BRESSON

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,

Le Maire,

Convention d'objectifs entre la Ville de Clermont-Ferrand et l'Association Public Info au titre du Contrat de Ville 2022

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 dite de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Entre

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire ou son représentant, dûment habilité en vertu de la délibération du 11 février 2022, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

«**Public Info**», association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 2 rue Henri TOURRETTE, à Clermont-Ferrand représentée par Monsieur Patrick DUMAS, Président de l'association, SIRET n° 39273707800031, et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Préambule

L'association « Public Info » a pour vocation d'offrir aux habitants des quartiers de La Gauthière et de Clermont Nord des services de proximité dans divers domaines comme démarches administratives, recherches d'emploi, accès à la formation, au logement, ... etc.

Elle met à disposition des services publics et des habitants des locaux équipés et les moyens nécessaires pour effectuer leur permanence ou leurs démarches (bureaux, outils informatiques, salle de réunion, salle de documentation). Un accueil est assuré tous les jours de 9h à 17h et plusieurs milliers de personnes bénéficient de ce service.

Considérant les objectifs du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise et notamment les objectifs inscrits au pilier cohésion sociale parmi lesquels : maintenir et développer la présence de structures et de personnel de proximité.

Considérant le projet « Pôle de services publics de proximité – Maison des services au Public de la Gauthière » déposé par l'association dans le cadre de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise.

Considérant la subvention de 24 000 € accordée au titre du Contrat de Ville nécessitant la conclusion d'une convention d'objectifs.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La Ville de Clermont-Ferrand soutient Public Info dans l'exercice de ses missions de pôle de services publics sur le territoire de la Gauthière, et des quartiers Nord de la Ville.

Article 2 - Objectifs des actions de Public Info

Ce pôle de services publics consiste à offrir des services de proximité et d'accompagnement aux démarches administratives en direction des habitants du quartier de la Gauthière et des quartiers Nord de la Ville.

Article 3 - Engagement de Public Info

L'association s'engage :

- à remettre une description de l'opération insistant sur le public bénéficiaire,
- à fournir en cours d'année un bilan qualitatif et quantitatif des actions en cours,
- à remettre un bilan qualitatif et quantitatif ainsi qu'un bilan 6 mois après la fin de l'action et au plus tard le 30 juin de l'année 2023,
- en cas de renouvellement de l'action, le bilan de l'année précédente devra être transmis avec le nouveau projet déposé.

Article 4 - Participation financière et modalités de versement

Afin de soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la présente convention, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à verser 24 000 € au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville.

La subvention sera versée au compte de l'association "Public Info" :

Code banque :15589, Code guichet : 63602, Numéro de compte : 05344715340 Clé RIB : 87, à la banque "Crédit Mutuel ARKEA".

Article 5 - Justificatifs et contrôle

L'ensemble des documents comptables (compte de résultat, bilan, budget) sera fourni par l'association à la Ville avant le 30 juin de l'année en cours.

Article 6 - Information du public

Pour les actions retenues au titre de la présente convention, les documents de communication et les supports publicitaires devront faire état de la participation de la Ville de Clermont-Ferrand (par exemple au moyen de l'apposition de son logo).

Article 7 - Assurances

L'association souscrira toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Clermont-Ferrand puisse être mise en cause. Elle devra justifier à chaque demande de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondantes.

Article 8 - Modification de la convention

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant, et deviendra effective après signature de celui-ci par les parties.

Article 9 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties et jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 10 - Résiliation

La convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. La dénonciation se fera six mois avant l'expiration de la période contractuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect des engagements pris ou si le bilan ne correspond pas au programme prévu, la convention pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi par Monsieur le Maire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'association était quantitativement et qualitativement inférieure aux prévisions présentées, l'association Public Info s'engage à alerter les services de la Ville afin de procéder à une analyse commune de la situation ; à défaut, la Ville de Clermont-Ferrand se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention.

Article 11 - Litige

Tout litige relevant de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait en deux exemplaires.

A Clermont-Ferrand, le

Pour Public Info,

Le Président,

Patrick DUMAS

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,

Le Maire,

Convention d'objectifs entre la Ville de Clermont-Ferrand et l'association Jeunesse et Horizons au titre du Contrat de Ville 2022

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 dite de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Entre

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire ou son représentant, dûment habilité en vertu de la délibération du 11 février 2022, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

« **Jeunesse et Horizons** », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 4C rue du Pré-Juge, à Clermont-Ferrand représentée par Madame Valérie VEDRINE-DUPLE, Présidente de l'association, SIRET n° 41055431500037, et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Préambule

L'association Jeunesse et Horizons a pour but de faire connaître et développer de nouveaux horizons aux enfants et aux jeunes des quartiers Nord de Clermont-Ferrand en leur permettant un accès à des activités de loisirs (socioculturelles et sportives) périscolaires et aux périodes de vacances scolaires, ainsi que des évasions ponctuelles de leur milieu (organisations de camps) et également les préparer à leur avenir en leur apprenant à connaître et comprendre les différentes cultures qui font la richesse de leurs quartiers.

Considérant les objectifs du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise et notamment les objectifs inscrits au pilier cohésion sociale parmi lesquels : maintenir et développer la présence de structures socio-éducatives de proximité et complémentaires aux offres municipales.

Considérant les projets « Activités de loisirs 7/17 ans : activités socio-éducatives et camps » et « Culture de proximité : arts plastiques et échecs » déposés par l'association dans le cadre de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville de l'agglomération clermontoise.

Considérant la subvention de 26 000 € accordée au titre du Contrat de Ville nécessitant la conclusion d'une convention d'objectifs.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La Ville de Clermont-Ferrand soutient l'association Jeunesse et Horizons dans le cadre de ses activités socio-éducatives mises en œuvre sur le territoire Nord de Clermont-Ferrand.

Article 2 - Objectifs des actions de Jeunesse et Horizons

L'association permettra à des enfants et des jeunes d'avoir accès à des activités de loisirs éducatives, socioculturelles et sportives pour sortir de leur environnement quotidien. Elle met en œuvre également deux ateliers hebdomadaires à l'école Jean de la Fontaine et offre un accès à des espaces de création et de pratiques innovantes pour les enfants des quartiers Nord.

Article 3 - Engagement de Jeunesse et Horizons

L'association s'engage :

- à remettre une description de l'opération insistant sur le public bénéficiaire,
- à fournir en cours d'année un bilan qualitatif et quantitatif des actions en cours,
- à remettre un bilan qualitatif et quantitatif ainsi qu'un bilan 6 mois après la fin de l'action et au plus tard le 30 juin de l'année 2023,
- en cas de renouvellement de l'action, le bilan de l'année précédente devra être transmis avec le nouveau projet déposé.

Article 4 - Participation financière et modalités de versement

Afin de soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la présente convention, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage à verser 26 000 € au titre de la programmation 2022 du Contrat de Ville les actions « Activités de loisirs 7/15 ans : activités socio-éducatives et camps » soit 21 000 € et « Culture de proximité : arts plastiques et échecs » soit 5 000 €.

La subvention sera versée au compte de l'association "Jeunesse et Horizons" :

Code banque : 15589, Code guichet : 63602, Numéro de compte : 05323325644 Clé RIB : 86, à la banque "Crédit Mutuel Massif Central".

Article 5 - Justificatifs et contrôle

L'ensemble des documents comptables (compte de résultat, bilan, budget) sera fourni par l'association à la Ville avant le 30 juin de l'année en cours.

Article 6 - Information du public

Pour les actions retenues au titre de la présente convention, les documents de communication et les supports publicitaires devront faire état de la participation de la Ville de Clermont-Ferrand (par exemple au moyen de l'apposition de son logo).

Article 7 - Assurances

L'association souscrira toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité civile. Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Ville de Clermont-Ferrand puisse être mise en cause. Elle devra justifier à chaque demande de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondantes.

Article 8 - Modification de la convention

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant, et deviendra effective après signature de celui-ci par les parties.

Article 9 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties et jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 10 - Résiliation

La convention peut être dénoncée en cours d'année, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. La dénonciation se fera six mois avant l'expiration de la période contractuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect des engagements pris ou si le bilan ne correspond pas au programme prévu, la convention pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi par Monsieur le Maire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'association était quantitativement et qualitativement inférieure aux prévisions présentées, l'association Jeunesse et Horizons s'engage à alerter les services de la Ville afin de procéder à une analyse commune de la situation ; à défaut, la Ville de Clermont-Ferrand se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention.

Article 11 - Litige

Tout litige relevant de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour Jeunesse et Horizons,

Pour la Ville de Clermont-Ferrand,

La Présidente,

Le Maire,

Sandrine VEDRINE-DUPLE